

Vivre à

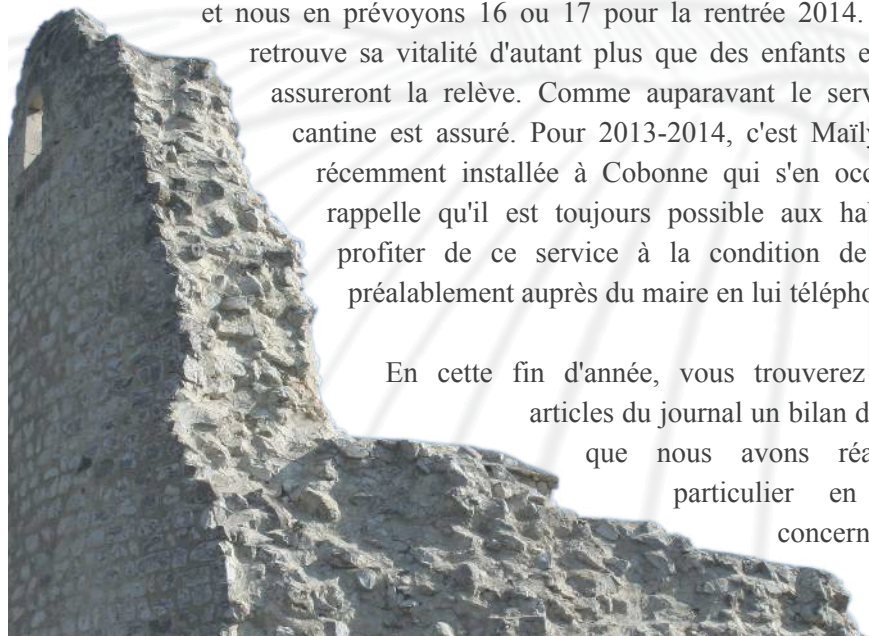
COBONNE

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE COBONNE - N°89 DÉCEMBRE 2013

Voici longtemps que l'été est passé avec son cortège d'évènement et d'animations, froid et neige lui ont succédé et je m'aperçois que le journal de la commune a pris beaucoup de retard, du fait du calendrier chargé de la rentrée ! Il convient donc de remonter le temps, pour vous tenir au courant.

L'école tout d'abord, qui demeure une préoccupation centrale pour la vie de la commune. Après quelques années difficiles, nous voyons avec plaisir l'effectif des enfants augmenter. Aujourd'hui 13 écoliers ont pris le chemin de l'école, et nous en prévoyons 16 ou 17 pour la rentrée 2014. La vallée retrouve sa vitalité d'autant plus que des enfants en bas âge assureront la relève. Comme auparavant le service de la cantine est assuré. Pour 2013-2014, c'est Maïlys Augier, récemment installée à Cobonne qui s'en occupe et je rappelle qu'il est toujours possible aux habitants de profiter de ce service à la condition de s'inscrire préalablement auprès du maire en lui téléphonant.

En cette fin d'année, vous trouverez dans les articles du journal un bilan des travaux que nous avons réalisés, en particulier en ce qui concerne



Compte-rendu du Conseil municipal en pages centrales
Quoi de neuf à l'école p. 3
L'eau p. 4

Travaux p. 4, 5
Vie sociale et associative p. 6, 7
État-civil p.7
Informations pratiques p. 8

les réseaux d'eau et d'assainissement, et la voirie. Nous avons également fait quelques prévisions pour l'année 2014, bien que nous soyons conscients que ce sera une équipe municipale différente qui gèrera la mairie. En effet, le futur conseil devra engager des travaux, il aura donc besoin de financements et c'est toujours avant la fin de l'année qu'il faut demander les subventions. C'est pourquoi nous avons sollicité l'aide du Conseil Général pour la voirie et l'aménagement de l'accès à l'école et à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, rendu obligatoire pour le premier Janvier 2015.

Enfin, j'en arrive aux élections municipales que j'ai évoquées plus haut. Elles auront lieu le 23 Mars pour le premier tour et le 30 Mars pour le second. Nous aurons à élire 11 conseillers et la nouvelle réglementation prévoit que les candidats au poste de conseiller devront déposer leur candidature à la sous-préfecture de Die au plus tard le 6 Mars. Le prochain bulletin vous apportera toutes les précisions nécessaires sur les modalités des candidatures. En effet des compléments d'information peuvent encore nous parvenir.

Vous trouverez également dans ce numéro les dates du repas des Anciens et du goûter de Noël des enfants de l'école où nous pourrons nous retrouver. En attendant, je souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne fin d'année.

Michelle Gascoin

⚡ Quoi de neuf à l'école

Les 13 élèves de l'École ont fait une bonne rentrée sous la houlette de leur maître François Humbert qui leur a fait part de son projet d'organiser, au cours de l'année scolaire, une classe de mer. Elle aura lieu au mois d'avril prochain et s'installera, pour une petite semaine (5 jours), à Sausset les Pins où les enfants pourront faire connaissance avec ce que peut offrir la mer.



Afin de financer le séjour, un repas autour d'une « maouche » a été organisé le 23 novembre dans la salle communale, repas qui a réuni près de 70 convives, heureux de participer par leur présence au financement du voyage et du séjour. Le maître, les enfants et leurs parents remercient chaleureusement tous ceux qui étaient présents à ce repas et qui ont contribué à la mise en place du projet éducatif et au succès de cette soirée.

Comme l'année dernière, les élèves ont réalisé un calendrier pour 2014, illustré de magnifiques photographies. Il vous sera bientôt proposé au prix (modique) de 7 euros et, en l'acquérant, vous pourrez apporter une aide supplémentaire à la coopérative de l'École.



À la rentrée de septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires sera mise en place ; le maître et les parents d'élèves se sont accordés pour placer la demi-journée de classe supplémentaire le samedi matin. Une réflexion est conduite actuellement pour organiser les activités pédagogiques complémentaires prévues par la loi et mettre en place leur financement.

✂ L'eau

Le réseau d'eau de Cobonne est toujours alimenté par la source des Bourbous et par celle de la Combe. Les travaux de forage aux Bourbous, destinés à remplacer la ressource actuelle, ont été réalisés il y a 3 ans déjà ; la qualité et la quantité de l'eau s'avèrent satisfaisantes, mais la commune est toujours en attente de la signature du Préfet pour le dossier d'enquête publique, élément indispensable pour continuer d'équiper les Bourbous.



Par ailleurs, la Mairie souhaite que tous les compteurs d'eau soient équipés d'un système de télérelève, permettant de relever la consommation d'eau même en l'absence des abonnés. Une première campagne de changement de compteurs a déjà été effectuée l'an dernier et l'entreprise Objectif Eau poursuit actuellement la mise en place de nouveaux compteurs.

En Janvier 2014, votre relevé d'eau représentera pour la première fois votre consommation réelle, la période transitoire forfait-consommation réelle étant terminée.

Le réseau d'assainissement au village fonctionne correctement, en dépit des malfaçons constatées. Le litige qui oppose la commune aux entreprises de fabrication des tuyaux et des joints n'est pas résolu à ce jour. Les experts mandatés par les assurances respectives devraient rendre leur rapport avant la fin de l'année.

✂ Travaux

Au cours des mois de juillet, d'août et de septembre, nombre de travaux ont été entrepris dans le dessein de rendre plus commode la vie quotidienne des Cobonnois. Les subventions nécessaires avaient été demandées auprès du Conseil Général de la Drôme, des appels d'offre ont été lancés conjointement avec d'autres communes afin d'obtenir une diminution des coûts, et les entreprises les moins disantes retenues.

Les travaux ont d'abord eu pour objet la voirie, le souci étant de mener à bien l'action engagée depuis longtemps qui visait à ce que tous les chemins donnant accès, sur notre Commune, aux habitations ou aux fermes fussent goudronnés. Le chemin des Claux est le dernier qui ait fait l'objet de travaux.

Les travaux intéressant le patrimoine ont porté d'une part sur la réfection de la partie haute de la calade qui, partant de la rue principale du village (devant la demeure des Collin-Fialon), aboutit à la rue montant au donjon. La ruelle longeant le coté Est de cette maison était comprise dans ces travaux. Matériau venant du pays de Drôme et permettant de doter la ruelle d'un pavement simple, tout à fait conforme à l'esprit des maisons du village, la pierre d'Eyzahut a été choisie. Depuis la rue principale jusqu'à la montée du donjon, la calade non seulement offre désormais à l'œil un aspect uni, mais la pente permet aussi l'écoulement régulier des eaux de pluie. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise qui emploie des personnes pour qui le travail offre une possibilité de réinsertion.

Dans le même temps, l'accès à deux ruelles qui font partie de l'espace public a été matérialisé par deux escaliers, l'un avec des marches de bois, le second avec des marches de pierre.

Dans la partie basse de la rue qui monte au donjon, à l'angle de la rue qui donne accès au village, des travaux ont été entrepris afin de canaliser l'écoulement des eaux de pluies vers le côté gauche (en descendant) de la dite rue.

Avant de régler aux entreprises le prix des travaux réalisés, la Commune va s'assurer, avec toutes les personnes compétentes, qu'ils sont bien conformes aux programmes, aux appels d'offre et aux devis.

Pour mémoire, rappelons que la Mairie et l'École vont faire l'objet en 2014 de travaux qui, conformément à la loi, permettront leur accès aux personnes à mobilité réduite.

🔗 Vie sociale et associative

Depuis le mois de juillet, nombreuses ont été les manifestations qui ont animé notre commune. Rappelons que la nuit des contes s'est déroulée dans la soirée du 6 juillet et que, organisée par la Mairie et la MJC Ninni Chaize, elle a rencontré un beau succès tant auprès des enfants que des plus grands.

Le 14 juillet, jour de la fête nationale, la Mairie avait invité les Cobonnoises et Cobonnois à se retrouver et à déjeuner ensemble.

Dans la soirée du 19 juillet, la Mairie et les Amis du Vieux Cobonne ont organisé un concert « Jazz au village » qui s'est tenu sur le terrain de la halle, près du donjon. En dépit de tentatives répétées, la pluie ni l'orage ne sont parvenus à perturber les musiciens ni le public venu nombreux.

Le groupe « Steam Box » a donné un concert de musique folk, organisé par les Amis du Vieux Cobonne, le vendredi 26 juillet.

Le 5 août, le quatuor « Barbaroque » a donné un très beau concert dont l'intitulé était « Concerto pour chansons ». Avec le concours de Bruno Martin, il a fait écouter aux spectateurs des chansons de Georges Brassens, de Léo Ferré et des Frères Jacques, librement adaptés sur des musique de Jean-Sébastien Bach, Franz Schubert, Dmitri Chostakovitch.

Le 15 août, à l'occasion de la fête du village, le repas qu'avaient préparé les Amis du Vieux Cobonne a accueilli de nombreux convives.

À la salle communale, Pierre Deliot est venu, à l'invitation des amis du Vieux Cobonne dans la soirée du 5 octobre, interpréter des chansons de Jacques Brel.

Le lendemain le marché des saveurs locales a fait venir à Cobonne de nombreux producteurs qui ont rencontré un public très intéressé.

Les parents des élèves de l'école ont organisé le samedi 23 novembre un repas autour d'une « maouche » afin de financer le voyage et le séjour des élèves à Sausset les Pins au printemps prochain.

À venir...

Offert par la Mairie aux Anciens, le repas de Noël se tiendra le samedi 7 décembre dans la salle communale.

Le goûter de Noël des enfants de l'École aura lieu le vendredi 20 décembre après la classe... Leurs parents y sont conviés.

Lydie Barnier et Marie-Laurence Lothe organisent un nouvel atelier, ouvert à tous et à toutes, le samedi 21 décembre. En cette période, le thème sera la décoration de la table de Noël et rendez-vous est donné dans la salle communale à 14 heures.

✂ État-civil

Elle nous a quittés ...

Agée de 85 ans, Émilienne Blanc est décédée le 27 octobre 2013 à Crest et nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

Est né...

Paolo Blanc-Leroy est né le 1er octobre 2013. Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux pour lui.

📌 Informations pratiques

Mairie de Cobonne
Le Village
26400 COBONNE



Numéro de téléphone de la mairie : 04 75 25 24 77
Numéro de télécopie : 04 75 25 19 63
Adresse électronique de la mairie : mairiecobonne@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie de Cobonne

- Le mardi de 13 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 10 h à 12 h
- Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10 h à 12 h
- Une permanence sera assurée le 31 décembre de 14h à 16h pour l'inscription sur les listes électorales

L'équipe administrative de Cobonne

Maire de Cobonne	<i>Michelle GASCOIN</i>
Secrétaire de mairie	<i>Sylvie MOUYON</i> (congés du 23 au 28 déc.)
Agent communal	<i>François PATUREL</i>
Chargée de la cantine	<i>Mailys AUGIER</i>

Numéros d'urgence

S.A.M.U.	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
Appel d'Urgence Européen	112
S.O.S. Médecins	08 20 33 24 24
Service des eaux	04 75 25 24 06

Horaires d'hiver d'ouverture de la déchetterie d'Eurre

Les lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17h.

Les mardi de 13 h 30 à 17h. La déchetterie est fermée le jeudi.

Vous trouverez les heures d'ouverture des autres déchetteries intercommunales sur le site de la C. C. V. D.